

Département d'Eure et Loir

Arrondissement de DREUX
Canton d'ANET
Commune de CHERISY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUILLET 2019

L'an **deux mille dix neuf**

Le **vendredi cinq Juillet** à 19 Heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents (14/19) : Mesdames et Messieurs Michel LETHUILLIER, Christian BOUCHER, Laurence CHOTARD, Bruno LOQUET, André BROU, Anne-Marie HAIE, René-Jean MOREAU PAGANELLI, Danièle LEGER, Catherine DUTHIL, Daniel ROBERT, Ludovic DESHAYES, Arnaud GUIRLIN, Josée POULAIN, Michèle BORNIA MBUC.

Etaient absents excusés (5/19) : Nicole KERMARREC (pouvoir à Michel LETHUILLIER), Isabelle MANCEAU, Florence DELISLE (pouvoir à Catherine DUTHIL), François NOËL du PAYRAT, Frédéric LAIGNIER (pouvoir à M. BORNIA MBUC)

Votes exprimables : 17/19

Josée POULAIN est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Avant de débiter la séance, Monsieur de PUYBAUDET du cabinet Foncier Experts, maître d'œuvre de l'opération « Aménagement des abords du restaurant scolaire/ALSH » expose le projet des travaux envisagés.

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES

1°/ Situation financière

Le Maire présente la situation financière de la commune au 3/07/2019 :

En Fonctionnement : 670 275,21 € de dépenses pour 1 642 612,21 € de recettes.

En Investissement : 668 840,70 € de dépenses pour 783 859,06 € de recettes.

Pour info.

1°/ D.M. N° 1

D.2019/07/05-01
D.M. N° 1

OPERATIONS d'ORDRE			
Dépenses de Fonctionnement			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections		
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		- 350
Recettes de Fonctionnement			
775	Produits de cession d'immobilisation		- 350

Dépenses d'investissement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 350	
202	Frais de réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		- 1 537
041	Opérations patrimoniales		
202	Frais de réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	+ 1537	
Recettes d'Investissement			
024	Produits de cession		
024	Produits de cession	+ 350	
	TOTAL	0	0

Cette D.M. N° 1 est adoptée à l'unanimité.

II – ADMINISTRATIF

1°/Organisation du 14 Juillet

L'organisation est identique à celle des années précédentes à savoir : loterie des dames, jeux du Comité des Fêtes - repas à l'Espace Hugo. Cette année c'est l'orchestre de Joël CUVEN qui animera la soirée.

Les membres du conseil municipal se répartissent les différentes tâches et les achats nécessaires liés au repas seront faits.

Monsieur le Maire signale avoir reçu une demande d'autorisation pour un stand de tir à la carabine, mais vu le plan Vigipirate en vigueur, il ne peut donner de suite favorable à cette demande.

Monsieur MAHARAUX ayant indiqué que le système de chauffage de l'Espace Hugo est réversible, ce dernier a donc été réglé pour l'été.

2°/ Recensement de la population

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine campagne de recensement de l'INSEE se déroulera de mi-janvier à mi-février 2020 ; Il conviendra de nommer quatre agents recenseurs. Pour information.

III – TRAVAUX

1°/ Restaurant scolaire/ALSH

D.2019/07/05-02
AVENANT
N° 2 SNIC
CHAUFFAGE

a) Avenant n° 2 SNIC Chauffage

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Monsieur le Maire informe qu'il conviendrait d'apporter les modifications suivantes pour le lot n° 10 « Plomberie Chauffage central radiant – ventilation » - Entreprise SNIC CHAUFFAGE SAS :

- modification des bouches de soufflage afin d'améliorer le coefficient thermique du soufflage de l'air dans la salle de restaurant, les bouches de soufflage permettront un soufflage vertical périphérique.

Il indique que ces modifications engendrent une plus-value de 1 184,55 € HT (variation en pourcentage du marché initial : 1%).

Le nouveau montant du marché serait de 135 850,96 € :

Marché de base : 118 372,29 € HT

Total avenant n° 1 : 16 294,12 € HT

Total avenant n° 2 : 1 184,55 € HT

135 850,96 € HT soit 163 021,15 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal adopte cet avenant n° 2 à l'unanimité.

D.2019/07/05-03
AVENANT N° 1
FERNANDES

b) Avenant n° 1 FERNANDES

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Monsieur le Maire informe que l'entreprise FERNANDES - 4 rue de la Garenne – ZI Nord – 28100 DREUX, attributaire des lots suivants :

- n° 2 (ravalement – enduits plaquettes) et
- n° 8 (plâtrerie – isolation – cloisons faux plafonds)

a changé de dénomination et est devenue :

l'entreprise FERNANDES SAMUEL Sarl – 4 rue de la Garenne – 28100 DREUX.

Après délibération, le conseil municipal adopte cet avenant n° 1 à l'unanimité.

D.2019/07/05-04
AVENANT N° 1
DIAS

c) Avenant n° 1 entreprise DIAS

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Monsieur le Maire rappelle qu'un passage vitré reliera la salle polyvalente au nouveau bâtiment. Il serait souhaitable que le soubassement supportant la partie vitrée de l'ouvrage soit réalisé en dur (muret habillé de briques de parement).

Le coût de ces travaux supplémentaires – Avenant n° 1 pour l'entreprise DIAS - serait de 4 740 € HT, soit 5 688 € TTC, ce qui porterait le montant du marché de l'entreprise DIAS de 175 900 € HT à 180 640 € HT (variation en pourcentage du marché initial : 2,69%).

Après délibération, cet avenant est adopté à l'unanimité.

c) Acquisition d'un deshydrateur

Monsieur le Maire informe s'être renseigné, notamment au dernier Salon des Maires, sur les différents systèmes de réduction des déchets pour le futur restaurant scolaire.

Après étude des diverses solutions, la Commission Education a retenu le deshydrateur GEB 30 qui permet de traiter quotidiennement jusqu'à 30 kg de déchets organiques, les transformant en 6 kg de substrat sec et stabilisé et réduisant ainsi le taux d'humidité de 70 à 90%.

Le coût de cet appareil s'élève à 15 520 €, soit 18 944 € TTC.

2° / Réfection Chemin des Hirondelles

Monsieur le Maire indique qu'à l'occasion des travaux de réfection du Chemin des Hirondelles à Fermaincourt, il sera procédé au remplacement des branchements d'eau en plomb par l'entreprise MAHARAUX. Le coût de cette opération s'élève à 22 635,52 € HT.

IV – URBANISME

1° Révision du PLU – Communication du rapport du Commissaire Enquêteur

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la révision du PLU et après l'enquête publique, Monsieur CHENEVREL, Commissaire Enquêteur, a remis son rapport. Ce dernier est consultable sur le site de la mairie. La commission Urbanisme se réunira à la rentrée.

V – RAPPORT COMMISSION SCOLAIRE

↳ Christian BOUCHER donne connaissance des compte rendus des deux conseils d'écoles.

Maternelle : demande d'une 4^{ème} ATSEM. Avis défavorable.

Primaire :

- demande d'étude surveillée pour les CP. Pas pour l'instant car manque de place.
- vider la salle informatique car ordinateurs obsolètes. Il est demandé de présenter un projet d'utilisation de la salle
- climatisation – la commission étudiera la demande ultérieurement.
- Les arbustes de la haie séparative avec la Chênaie présentant des branches pouvant être dangereuses, une solution sera étudiée.

↳ Danièle LEGER remarque que le potager de l'école élémentaire risque de sécher cet été. Christian BOUCHER répond qu'il avait été stipulé aux enseignantes que les agents communaux n'auraient pas le temps de s'en occuper.

↳ Fête des Prix de l'école primaire : très réussie et appréciée. Christian BOUCHER confirme que cette manifestation est utile car c'est un moment d'échanges avec les parents qui demandent en grande majorité à ce que ce soit pérennisé. 75% environ des enfants étaient présents.

TOUR DU TAPIS

- Laurence CHOTARD
- ↳ Déploire la recrudescence des pancartes un peu partout sur la commune alors que le panneau lumineux annonce les manifestations.
 - ↳ Souligne le comportement correct des personnes du cirque installé au stade pendant plusieurs jours.
 - ↳ Demande le remplacement d'un miroir défectueux à la sortie de la résidence Adèle.
- Bruno LOQUET
- ↳ Forum des Associations : il aura lieu le samedi 7 septembre 2019.
 - ↳ Sortie Jeunes le 20 juin au karting : 20 participants. Tout s'est bien passé.
 - ↳ Signale, cette année encore, des vols de fleurs dans des jardinières au Petit Cherisy.
 - ↳ Indique qu'il conviendrait de reprofiler le Chemin de la Pinède.
- Anne-Marie HAIE
- ↳ Informe que dans le cadre du Plan Canicule, elle a téléphoné à toutes les personnes de plus de 90 ans ainsi qu'aux personnes fragiles.
 - ↳ A recueilli plusieurs demandes de WC publics dans le parc et signale les poubelles régulièrement pleines. M. le Maire répond qu'il demande régulièrement aux employés communaux de les vider mais il est conscient qu'ils ont beaucoup de travail à cette période. Il indique qu'il lui a été signalé la présence d'enfants sur le toit de l'Espace Hugo la nuit.
- R.J. MOREAU PAGANELLI
- ↳ Signale une nouvelle activité de gym douce au Foyer St Pierre à partir du 2 septembre.
 - ↳ Signale une anomalie dans la réalisation de la chape pour le carrelage de l'église, elle aurait été faite au même niveau que le sol.
- Danièle LEGER
- ↳ Demande si la fontaine présagée Place de l'Eglise sera installée ou pas ? Sinon il faudrait retirer le tuyau.
 - ↳ Suggère de supprimer l'inscription « WC publics » derrière l'église ou bien de créer un trompe-l'œil.
 - ↳ Réitère la demande de pose de bancs.
- Catherine DUTHIL
- ↳ Propose de remplacer dorénavant les gobelets en plastique par des gobelets en carton.
- Daniel ROBERT
- ↳ Signale des ornières impasse de la Garenne.

↳ Signale beaucoup de pies sur la commune. Il faudrait que les habitants les signalent en mairie afin qu'elles puissent être classées comme nuisibles.

Ludovic DESHAYES

↳ Rappelle la foire à tout du Football Club le 7 juillet et souhaiterait une aide pour nettoyer le stade lundi matin.
Viendront retirer le matériel samedi matin.

Josée POULAIN

↳ Signale des barrières disparues à la Vallée Verte.
↳ Demande si le marquage au sol prévu rue des Gravieres sera réalisé. M. le Maire répond que la commande a été passée à Via Route.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h30.

Département d'Eure et Loir

Arrondissement de DREUX
Canton d'ANET
Commune de CHERISY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUILLET 2019

L'an **deux mille dix neuf**

Le **vendredi cinq Juillet** à 19 Heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents (14/19) : Mesdames et Messieurs Michel LETHUILLIER, Christian BOUCHER, Laurence CHOTARD, Bruno LOQUET, André BROU, Anne-Marie HAIE, René-Jean MOREAU PAGANELLI, Danièle LEGER, Catherine DUTHIL, Daniel ROBERT, Ludovic DESHAYES, Arnaud GUIRLIN, Josée POULAIN, Michèle BORNIA MBUC.

Etaient absents excusés (5/19) : Nicole KERMARREC (pouvoir à Michel LETHUILLIER), Isabelle MANCEAU, Florence DELISLE (pouvoir à Catherine DUTHIL), François NOËL du PAYRAT, Frédéric LAIGNIER (pouvoir à M. BORNIA MBUC)

Votes exprimables : 17/19

Josée POULAIN est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Avant de débiter la séance, Monsieur de PUYBAUDET du cabinet Foncier Experts, maître d'œuvre de l'opération « Aménagement des abords du restaurant scolaire/ALSH » expose le projet des travaux envisagés.

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES

1°/ Situation financière

Le Maire présente la situation financière de la commune au 3/07/2019 :

En Fonctionnement : 670 275,21 € de dépenses pour 1 642 612,21 € de recettes.

En Investissement : 668 840,70 € de dépenses pour 783 859,06 € de recettes.

Pour info.

1°/ D.M. N° 1

D.2019/07/05-01
D.M. N° 1

OPERATIONS d'ORDRE			
Dépenses de Fonctionnement			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections		
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		- 350
Recettes de Fonctionnement			
775	Produits de cession d'immobilisation		- 350

Dépenses d'investissement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 350	
202	Frais de réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		- 1 537
041	Opérations patrimoniales		
202	Frais de réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	+ 1537	
Recettes d'Investissement			
024	Produits de cession		
024	Produits de cession	+ 350	
	TOTAL	0	0

Cette D.M. N° 1 est adoptée à l'unanimité.

II – ADMINISTRATIF

1°/Organisation du 14 Juillet

L'organisation est identique à celle des années précédentes à savoir : loterie des dames, jeux du Comité des Fêtes - repas à l'Espace Hugo. Cette année c'est l'orchestre de Joël CUVEN qui animera la soirée.

Les membres du conseil municipal se répartissent les différentes tâches et les achats nécessaires liés au repas seront faits.

Monsieur le Maire signale avoir reçu une demande d'autorisation pour un stand de tir à la carabine, mais vu le plan Vigipirate en vigueur, il ne peut donner de suite favorable à cette demande.

Monsieur MAHARAUX ayant indiqué que le système de chauffage de l'Espace Hugo est réversible, ce dernier a donc été réglé pour l'été.

2°/ Recensement de la population

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine campagne de recensement de l'INSEE se déroulera de mi-janvier à mi-février 2020 ; Il conviendra de nommer quatre agents recenseurs. Pour information.

III – TRAVAUX

1°/ Restaurant scolaire/ALSH

a) Avenant n° 2 SNIC Chauffage

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Monsieur le Maire informe qu'il conviendrait d'apporter les modifications suivantes pour le lot n° 10 « Plomberie Chauffage central radiant – ventilation » - Entreprise SNIC CHAUFFAGE SAS :

- modification des bouches de soufflage afin d'améliorer le coefficient thermique du soufflage de l'air dans la salle de restaurant, les bouches de soufflage permettront un soufflage vertical périphérique.

Il indique que ces modifications engendrent une plus-value de 1 184,55 € HT (variation en pourcentage du marché initial : 1%).

Le nouveau montant du marché serait de 135 850,96 € :

Marché de base : 118 372,29 € HT

Total avenant n° 1 : 16 294,12 € HT

Total avenant n° 2 : 1 184,55 € HT

135 850,96 € HT soit 163 021,15 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal adopte cet avenant n° 2 à l'unanimité.

D.2019/07/05-02
AVENANT
N° 2 SNIC
CHAUFFAGE

D.2019/07/05-03
AVENANT N° 1
FERNANDES

b) Avenant n° 1 FERNANDES

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Monsieur le Maire informe que l'entreprise FERNANDES - 4 rue de la Garenne – ZI Nord – 28100 DREUX, attributaire des lots suivants :

- n° 2 (ravalement – enduits plaquettes) et
- n° 8 (plâtrerie – isolation – cloisons faux plafonds)

a changé de dénomination et est devenue :

l'entreprise FERNANDES SAMUEL Sarl – 4 rue de la Garenne – 28100 DREUX.

Après délibération, le conseil municipal adopte cet avenant n° 1 à l'unanimité.

D.2019/07/05-04
AVENANT N° 1
DIAS

c) Avenant n° 1 entreprise DIAS

Dans le cadre des travaux de construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Monsieur le Maire rappelle qu'un passage vitré reliera la salle polyvalente au nouveau bâtiment. Il serait souhaitable que le soubassement supportant la partie vitrée de l'ouvrage soit réalisé en dur (muret habillé de briques de parement).

Le coût de ces travaux supplémentaires – Avenant n° 1 pour l'entreprise DIAS - serait de 4 740 € HT, soit 5 688 € TTC, ce qui porterait le montant du marché de l'entreprise DIAS de 175 900 € HT à 180 640 € HT (variation en pourcentage du marché initial : 2,69%).

Après délibération, cet avenant est adopté à l'unanimité.

c) Acquisition d'un deshydrateur

Monsieur le Maire informe s'être renseigné, notamment au dernier Salon des Maires, sur les différents systèmes de réduction des déchets pour le futur restaurant scolaire.

Après étude des diverses solutions, la Commission Education a retenu le deshydrateur GEB 30 qui permet de traiter quotidiennement jusqu'à 30 kg de déchets organiques, les transformant en 6 kg de substrat sec et stabilisé et réduisant ainsi le taux d'humidité de 70 à 90%.

Le coût de cet appareil s'élève à 15 520 €, soit 18 944 € TTC.

2° / Réfection Chemin des Hirondelles

Monsieur le Maire indique qu'à l'occasion des travaux de réfection du Chemin des Hirondelles à Fermaincourt, il sera procédé au remplacement des branchements d'eau en plomb par l'entreprise MAHARAUX. Le coût de cette opération s'élève à 22 635,52 € HT.

IV – URBANISME

1° Révision du PLU – Communication du rapport du Commissaire Enquêteur

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la révision du PLU et après l'enquête publique, Monsieur CHENEVREL, Commissaire Enquêteur, a remis son rapport. Ce dernier est consultable sur le site de la mairie. La commission Urbanisme se réunira à la rentrée.

V – RAPPORT COMMISSION SCOLAIRE

↳ Christian BOUCHER donne connaissance des compte rendus des deux conseils d'écoles.

Maternelle : demande d'une 4^{ème} ATSEM. Avis défavorable.

Primaire :

- demande d'étude surveillée pour les CP. Pas pour l'instant car manque de place.
- vider la salle informatique car ordinateurs obsolètes. Il est demandé de présenter un projet d'utilisation de la salle
- climatisation – la commission étudiera la demande ultérieurement.
- Les arbustes de la haie séparative avec la Chênaie présentant des branches pouvant être dangereuses, une solution sera étudiée.

↳ Danièle LEGER remarque que le potager de l'école élémentaire risque de sécher cet été. Christian BOUCHER répond qu'il avait été stipulé aux enseignantes que les agents communaux n'auraient pas le temps de s'en occuper.

↳ Fête des Prix de l'école primaire : très réussie et appréciée. Christian BOUCHER confirme que cette manifestation est utile car c'est un moment d'échanges avec les parents qui demandent en grande majorité à ce que ce soit pérennisé. 75% environ des enfants étaient présents.

TOUR DU TAPIS

- Laurence CHOTARD
- ↳ Déploire la recrudescence des pancartes un peu partout sur la commune alors que le panneau lumineux annonce les manifestations.
 - ↳ Souligne le comportement correct des personnes du cirque installé au stade pendant plusieurs jours.
 - ↳ Demande le remplacement d'un miroir défectueux à la sortie de la résidence Adèle.
- Bruno LOQUET
- ↳ Forum des Associations : il aura lieu le samedi 7 septembre 2019.
 - ↳ Sortie Jeunes le 20 juin au karting : 20 participants. Tout s'est bien passé.
 - ↳ Signale, cette année encore, des vols de fleurs dans des jardinières au Petit Cherisy.
 - ↳ Indique qu'il conviendrait de reprofiler le Chemin de la Pinède.
- Anne-Marie HAIE
- ↳ Informe que dans le cadre du Plan Canicule, elle a téléphoné à toutes les personnes de plus de 90 ans ainsi qu'aux personnes fragiles.
 - ↳ A recueilli plusieurs demandes de WC publics dans le parc et signale les poubelles régulièrement pleines. M. le Maire répond qu'il demande régulièrement aux employés communaux de les vider mais il est conscient qu'ils ont beaucoup de travail à cette période. Il indique qu'il lui a été signalé la présence d'enfants sur le toit de l'Espace Hugo la nuit.
- R.J. MOREAU PAGANELLI
- ↳ Signale une nouvelle activité de gym douce au Foyer St Pierre à partir du 2 septembre.
 - ↳ Signale une anomalie dans la réalisation de la chape pour le carrelage de l'église, elle aurait été faite au même niveau que le sol.
- Danièle LEGER
- ↳ Demande si la fontaine présagée Place de l'Eglise sera installée ou pas ? Sinon il faudrait retirer le tuyau.
 - ↳ Suggère de supprimer l'inscription « WC publics » derrière l'église ou bien de créer un trompe-l'œil.
 - ↳ Réitère la demande de pose de bancs.
- Catherine DUTHIL
- ↳ Propose de remplacer dorénavant les gobelets en plastique par des gobelets en carton.
- Daniel ROBERT
- ↳ Signale des ornières impasse de la Garenne.

↳ Signale beaucoup de pies sur la commune. Il faudrait que les habitants les signalent en mairie afin qu'elles puissent être classées comme nuisibles.

Ludovic DESHAYES

↳ Rappelle la foire à tout du Football Club le 7 juillet et souhaiterait une aide pour nettoyer le stade lundi matin.
Viendront retirer le matériel samedi matin.

Josée POULAIN

↳ Signale des barrières disparues à la Vallée Verte.
↳ Demande si le marquage au sol prévu rue des Gravieres sera réalisé. M. le Maire répond que la commande a été passée à Via Route.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h30.